RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 06205
Numéro SIREN : 422 350 827
Nom ou dénomination : ABC CABINET MEGANE

Ce dépôt a été enregistré le 19/06/2018 sous le numéro de dépôt 60694



1815587501

DATE DEPOT :	2018-06-19
NUMERO DE DEPOT :	2018R060694
N° GESTION :	2014B06205
N° SIREN :	422350827
DENOMINATION :	ABC CABINET MEGANE
ADRESSE :	67 rue Saint-Jacques 75005 Paris
DATE D'ACTE :	2018/05/31
TYPE D'ACTE :	RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
NATURE D'ACTE :	

14B6205

DUO SOLUTIONS

TALENTS MULTIPLES, CONSEILS UNIQUES

Commissariat aux comptes
Expertise comptable
Social
Fiscal
Conseil
Formation
Conseil

Associés Niort
François-Xavier Andrault
Pascal Angeloni
Karine Avrard
Pascal Da Costa
Philippe Germon
Didier Savatther

Associés autres sites
Jean-Luc Bardet
Helene Braillard
Anne David
Jean-Paul Deranlot
Franck Fortin
Marielle Gargoul
Michel d'Hérouville
Christine Janet
Nicolas Jarry
Dominique Jourde
Frédéric Mielcarek
Jean-Paul Moinard
Sylvie Raby
Philippe Renouf

Associé service social
Benjamin Bibard

● Niort
ZA RN 11 - 28 rue de Gabiel - BP 20008
79185 Chauray Cedex
Tel : 05 49 33 08 08
Fax 05 49 33 48 20

● Siege social
16 rue du Pre Médard - BP 25
86281 Saint Benoit Cedex
Tél : 05 49 88 83 81
Fax 05 49 55 13 11
www.duo-solutions.fr

DUO SOLUTIONS AUDIT
SARL AU CAPITAL DE 1 000 000 EUROS
388 794 141 RCS POITIERS
CODE NAF 6920Z
TVA FR 18 388 794 141 00035

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
19 JUIN 2018
Sous le N° : 60694

ABC CABINET MEGANE

SARL au capital de 8 000 €
Siège Social : 67 Rue St Jacques
75005 PARIS

422 350 827 R.C.S. PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE ABC CABINET MEGANE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

● ● ●

DUO SOLUTIONS

TALENTS MULTIPLES CONSEILS UNIQUES

ABC CABINET MEGANE

SARL au capital de 8 000 €
Siège Social : 67 Rue St Jacques
75005 PARIS

422 350 827 R.C.S. PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION ABC CABINET MEGANE EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société ABC CABINET MEGANE désigné par son gérant et en application des dispositions de l'article L.224-3 du code de commerce, nous avons établi le présent rapport en vue de nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

.../...

Associés Niort
François-Xavier Andrault
Pascal Angeloni
Karine Avrard
Pascal Da Costa
Philippe Germon
Didier Savattier

Jean-Luc Bardet
Hélène Braillard
Anne David
Jean-Paul Detanlot
Franck Fortin
Marielle Gargouil
Michel d'Herouville
Christine Janet
Nicolas Jarry
Dominique Jourde
Frédéric Mielcarek
Jean-Paul Moinard
Sylvie Raby
Philippe Renouf

Benjamin Bibard

● Niort
ZA PN 11 28 rue de Gabriel BP 20008
79185 Chauray Cedex
Tél : 05 49 33 08 08
Fax : 05 49 33 48 20

● Siège social
16 rue du Pré Médard - BP 25
86281 Saint-Benoît Cedex
Tél : 05 49 88 83 81
Fax : 05 49 55 13 11
www.duo-solutions.fr

DUO SOLUTIONS AUDIT
SARL AU CAPITAL DE 1 200 000 EUROS
388 794 141 RCS POITIERS
CODE NAF 6920Z
TVA FR 18 388 794 141 00035

.../...

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Sur les éléments significatifs caractérisant la situation financière et l'état de la trésorerie de la société :

La structure financière de la société peut être résumée de la façon suivante, révélant une situation financière saine ; avec néanmoins une évolution du besoin en fonds de roulement.

EN K€	31/12/2017	31/12/2016
Capitaux propres	251	197
Immobilisations nettes	150	127
Fonds de roulement (hors dettes financières)	101	70
Dettes financières	45	41
Disponibilités	98	50
Trésorerie nette	53	9
Créances de l'actif circulant	169	195
Dettes non financières	120	134
Besoin en fonds de roulement	49	61

- Sur les agrégats caractérisant le niveau d'activité de la société, les résultats de dégagés, et leur évolution :

Les agrégats significatifs sont résumés ci-après. Ils sont à appréhender au regard de l'activité de la société consistant en la gestion de filiales, en l'absence de chiffre d'affaires. Ils sont révélateurs d'une gestion prudente des actifs.

EN K€	31/12/17	31/12/16
Résultat d'exploitation	+ 64	+ 77
Résultat net comptable	+ 54	+ 58

- Sur les facteurs en lien avec la continuité d'exploitation :

Dans le cadre de la transformation envisagée, et comme conséquence de ce qui précède, la situation de votre société telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité de l'exploitation.

.../...

.../...

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous avons mené nos diligences sur la base des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2017.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Chauray, le 31 mai 2018

Pour DUO SOLUTIONS AUDIT,

Pascal ANGELONI
Commissaire aux comptes